Image not found or type unknown

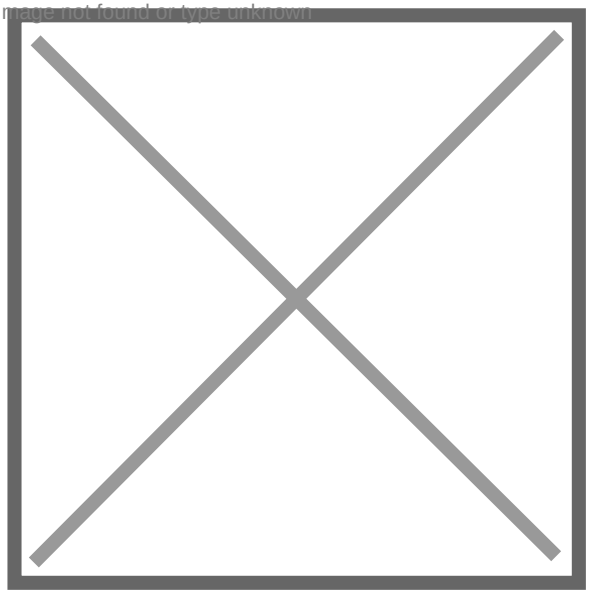

Objet non reçu suite à virement bancaire

Par **adri**, le **30/10/2008** à **19:58**

Bonjour, j'ai effectué un virement bancaire de 280 dans le cadre de l'achat d'un objet situé dans la proche région de toulouse. Vivant moi-même dans la région d'Aix-en-Provence, le vendeur m'expédie le colis par la poste, celui-ci n'est jamais arrivé (classique).
Depuis, je lui réclame un remboursement partiel a l'amiable, il n'a pas totalement l'air de mauvaise foi sauf que cette histoire dure depuis 6 mois et toujours pas l'ombre d'un virement venant créditer mon compte.

Existe-t-il un délai de prescription dans ce genre situation? Comment puis-je entamer une procédure contre lui?

Le vendeur ne m'a jamais fourni la preuve de l'envoi, il a soi-disant perdu le bordereau.

Si je l'attaque, il devra se retourner contre la poste. Puis-je espérer autre chose que le remboursement des 16€ forfaitaires? Le colis n'était pas assuré, le vendeur ne m'en ayant pas fait la proposition alors qu'il avait soi-disant déjà eu des déboires avec la poste.

J'espère avoir résumé ma situation clairement, merci pour votre aide.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés